

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – DOL'OCCAZ

Vide-grenier permanent – Location d'emplacements de vente

Exploitant du magasin :

SARL PHICOL – Société à responsabilité limitée

SIREN : 988 842 654

RCS : Lons-le-Saunier

Siège social et adresse d'exploitation : 57 rue de la Fenotte – 39100 Dole

Nom commercial : Dol'Occaz

1. Objet du règlement

Le présent règlement intérieur définit les conditions de location d'emplacements de vente, de dépôt, de vente, de retrait des articles ainsi que les services proposés par le magasin Dol'Occaz, exploité par la SARL PHICOL.

Le Magasin se rémunère exclusivement par la location des emplacements et les services optionnels. Aucune commission n'est prélevée sur les ventes réalisées.

2. Fonctionnement du dépôt

Le Client loue un emplacement (box). Le Magasin fournit gratuitement les étiquettes et les antivols. Le Client étiquette lui-même ses articles, installe les antivols, met en place et retire lui-même ses produits, sauf option de service souscrite.

3. Tarifs de location TTC

Formule 2 semaines : Box standard ou penderie 35 €, Grand box 45 €

Formule 4 semaines : Box standard ou penderie 60 €, Grand box 80 €

Options :

Service mise en place & retrait : 20 €

Vitrine sécurisée (10 articles max) : 10 €

Meubles ou objets volumineux : 10 € / m²

4. Paiement

Les locations et services sont payables à l'avance, en espèces ou carte bancaire uniquement.

5. Pièce d'identité

Une pièce d'identité valide est obligatoire lors du dépôt, conformément aux obligations liées à la lutte contre le recel.

6. Règlement des ventes

Le règlement des ventes s'effectue exclusivement par virement bancaire, en fin de contrat. Un RIB valide est obligatoire.

7. Retrait des invendus

Les articles doivent être retirés au plus tard J+2 après la fin du contrat. Passé ce délai, des frais de stockage de 5 € par jour seront appliqués.

8. Responsabilité

Le dépôt est effectué aux risques et périls du Client. Le Magasin ne garantit ni la vente, ni le vol, ni la casse, ni la détérioration des articles.

Acceptation

La signature du présent document vaut acceptation pleine et entière du règlement intérieur.

Fait à Dole, le ____ / ____ / ____

Nom du Client : _____

Signature : _____

Exploitant du magasin

SARL PHICOL – Société à responsabilité limitée – SIREN 988 842 654 – RCS Lons-le-Saunier
Adresse : 57 rue de la Fenotte – 39100 Dole – Nom commercial : Dol'Occaz

1. Objet

Location d'un emplacement de vente (box) conformément au règlement intérieur en vigueur joint au présent document.

2. Emplacement et durée

Durée : ☐ 2 semaines ☐ 4 semaines

Box standard ou penderie : ☐ 2 semaines 35 € ☐ 4 semaines 60 €

Grand box : ☐ 2 semaines 45 € ☐ 4 semaines 80 €

3. Options

☐ Option service mise en place et retrait par l'équipe : 20 €

(L'étiquetage, la pose des antivols et la mise sur cintre restent à la charge du Déposant)

☐ Vitrine sécurisée (10 articles maximum) : 10 €

☐ Meubles / volumineux : _____ m² × 10 € = _____ €

4. Dates

Début : ____ / ____ / ____ Fin : ____ / ____ / ____

5. Total à régler à l'avance

Location : _____ € Options : _____ € **TOTAL : _____ €**

6. Paiement

☐ Espèces ☐ Carte bancaire

7. Fonctionnement

Le Magasin fournit étiquettes et antivols. Le Client étiquette et pose les antivols lui-même, met et retire ses articles, sauf option service.

8. Règlement des ventes

Virement bancaire exclusivement, en fin de contrat. RIB fourni : ☐ Oui ☐ Non

Acceptation du contrat et du règlement intérieur

Le Client reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur Dol'Occaz, joint au présent document, et déclare l'accepter sans réserve.

La signature du présent contrat vaut acceptation pleine et entière du contrat de location d'emplacement et du règlement intérieur.

Fait à Dole, le ____ / ____ / ____

Signature du Client : _____ Signature du Magasin : _____